

URB/20323 : Demande de permis d'urbanisme pour ; Boulevard du Roi Albert II 15; introduite par Monsieur Alain VERHEULPEN - AXA Belgium S.A. boulevard du Souverain, 25 à 1170 Bruxelles.

AVIS

Considérant que la demande se situe en zone administrative le long d'un espace structurant au plan régional d'affectation du sol arrêté par arrêté du gouvernement du 3 mai 2001 et en zone administrative avec service autorisé au plan particulier d'affectation du sol n°26 îlots 7 et 8 du Quartier Nord - A.M.19/04/1990;

Considérant que la demande a pour but de placer 3 enseignes à savoir 1 sur la face gauche et 1 sur la face droite de l'entrée principale du bâtiment ainsi qu'1 sur la toiture de l'auvent surplombant l'entrée;

Considérant que les 2 enseignes latérales de l'entrée seront composées d'un lettrage noir et dont chaque pièce sera collée sur un panneau en aluminium;

Considérant que l'enseigne sur la toiture de l'auvent sera composée de lettres individuelles noires soudées sur une sous-structure en aluminium attachée elle-même directement sur la structure de l'auvent;

Considérant que celle-ci aura une longueur de 5m (1/3 de la longueur de l'auvent) et que les lettres auront +/- 40cm de hauteur;

Considérant que la demande se situe en zone interdite au Titre VI du Règlement Régional d'Urbanisme;

Considérant que la demande est conforme à l'article 36, 1° et à l'article 38 §1 du Titre VI du RRU;

Considérant que la demande a fait l'objet d'une enquête publique du 27/08 au 10/09/2018 et qu'aucune réclamation n'a été introduite ;

AVIS FAVORABLE (UNANIME)